

3STA_1 Cycle 4 Seq : 31 Activité : 1	LE CV	
FICHE RESSOURCE		

Qu'est ce qu'un curriculum vitae (CV) ?

« Curriculum vitae » est une expression latine qui signifie « parcours de vie ». Elle désigne l'ensemble des informations fournies par un candidat sur son état civil, sa formation, ses activités passées.

Le CV doit tendre à convaincre l'employeur que son rédacteur est la personne qu'il cherche. Un bon CV est celui qui permet d'obtenir un entretien avec le recruteur. Néanmoins, quelques règles sont à respecter.

La forme du CV

Le CV est dactylographié sur papier blanc (en général) de format A4.

Il est propre, clair et lisible. Sa présentation générale est structurée avec des paragraphes. Les phrases sont courtes.

Synthétique et ciblé, il tient sur une page. Il ne faut pas nécessairement tout dire, mais aller à l'essentiel.

Il ne comporte aucune faute d'orthographe.

Il n'est ni daté et ni signé.

Le contenu du CV

Il comprend plusieurs rubriques :

- l'état civil : le nom, le prénom, l'adresse, les numéros de téléphone, le mail;
- Une accroche simple (projet professionnel)
- Les langues et informatique ;
- Les stages et l'expérience professionnelle ;
- Les centres d'intérêt.